

# Vivons Notre Commune



N° 7 JANVIER 2018

## L'Edito du Maire

Notre été a connu des records de chaleur et de sécheresse. Nos voisins de Castagniers, de Carros et de Gilette ont vécu des heures tragiques; le feu a envahi leurs communes. Heureusement aucune victime n'a été à déplorer et ce, grâce à l'intervention du SDIS, de Force 06 et des pompiers volontaires. Notre village a pu observer de son nid d'aigle l'ampleur de cette catastrophe tout en ayant la chance d'avoir été épargné.

En septembre nos enfants ont repris le chemin de l'école en retrouvant le rythme de la semaine des 4 jours, comme l'avaient souhaité la municipalité, les enseignantes et les familles. Au vu des évènements que nous vivons au quotidien, par médias interposés, nous devons les aider à grandir en toute sécurité avec un regard positif sur leur avenir.

Nous vous invitons à découvrir la vie de notre commune à travers les pages de notre revue municipale en cette nouvelle année 2018 ...

Et pour bien commencer, nous avons le plaisir de vous convier à partager la traditionnelle galette des rois :

**Le vendredi 12 janvier 2018 à 18 h 30 au hameau de Baus-Roux, salle de la mairie annexe et le samedi 13 janvier 2018 à 19 h 00 à la salle de l'Escoulière.**

*Votre dévouée*  
**Paule BECQUAERT**  
*Maire de La Roquette sur Var,*  
*Conseillère métropolitaine*

## Joyeuses fêtes



## Meilleurs vœux 2018

La Commune de La Roquette sur Var

Cette œuvre exposée dans le hall d'accueil de la mairie du village a été peinte par les habitants de la commune, sous l'égide de l'association Roc et Tan Révent, lors de la 1ère manifestation des "Arts dans la Rue" en 2014

**ENTREPRISE RICHEZ OLIVIER**

Rénovation - Isolation  
Couverture - Charpente - Zinguerie  
06670 LEVENS

06 10 04 15 10  
04 93 76 17 42

olivier.richez@live.fr

HOTEL ECO DE LA COTE D'AZUR  
**HOTEL BLEU DE FRANCE**

4 route dep 6202  
06670 la roquette sur var  
04.93.08.44.21  
hotelbleu@yahoo.fr

www.hotelbleu.fr

**Miroiterie de la Plaine**

MIROITERIE - VITRERIE VERANDAS - STORES  
MENUISERIE ALU & PVC VOILETS ROULANTS & BATTANTS

04.93.08.45.73 06.23.80.16.92  
12 place Alexis Maiffredi 06670 Saint-Martin-du-Var  
www.miroiteriedelaplane.com  
contact@miroiteriedelaplane.com

**SARL B FERRONNERIE**

FABRICATION DE PORTAIL POSE DE RIDEAU MÉTALLIQUE  
PERGOLAS PORTE DE GARAGE  
RAMPE AUTOMATISME  
GARDE CORPS PORTE BLIENDÉE  
BARRIÈRE DE PISCINE SOUDURE INOX ET ALU

TÉL. : 06 13 35 22 39 - TÉL./FAX : 04 93 08 42 91  
brunolucien@neuf.fr

## Au sommaire

### ACTUALITES

Réalisations  
Comptes - rendus municipaux  
Point sur le PLU métropolitain  
Cérémonies commémoratives

### SPECIAL ECOLES

Ecole des Quatre Vents  
Ecole du Pont Charles-Albert

### VIE SOCIALE

Naissances, Mariages, Décès  
Enregistrement du PACS  
Risque Inondation, les bons  
comportements  
Fier de son club

### DIAPORAMA

Retour en images sur ...

### CALENDRIER FESTIF 2018

Direction de la publication :  
Paule Becquaert, Maire,  
Conseillère métropolitaine.  
Rédaction : Nicole Labbe, 1ère  
Adjointe au Maire, déléguée à la  
Communication.  
Avec l'aimable participation  
des élus, des responsables des  
associations de La Roquette sur Var.  
Crédit photos : Mairie de La  
Roquette sur Var, associations,  
écoles.  
Impression Fac Imprimeur

# Actualités

## Les réalisations

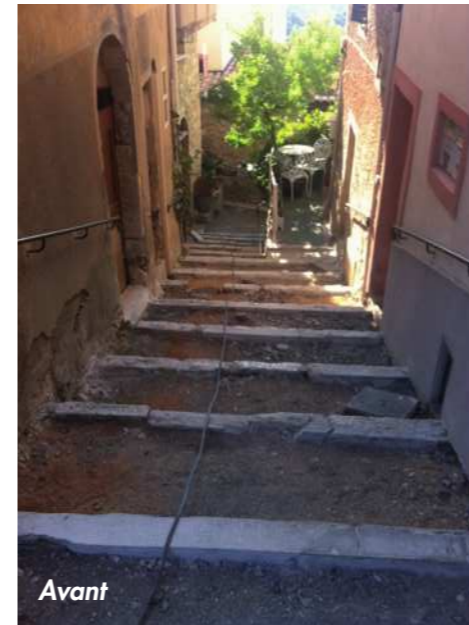
### Les réalisations effectuées :

#### Par la Métropole Nice Côte d'Azur :

La création d'un réseau d'eaux pluviales au hameau de Baus-Roux, rue des Maronniers

La continuation des travaux de réfection du tunnel de la Vésubie au lieu-dit Roche Abeï,

La réfection du revêtement des descentes Est et Ouest de la rue Inférieure au village :



Avant



Après

#### Par la Commune :

##### Au village :

La création de toilettes publiques avec accès aux personnes à mobilité réduite, route des Amandiers



L'aménagement de l'entrée du local technique, placette de Tralatour



Nous remercions le Conseil départemental pour les subventions allouées à ces 2 réalisations.

##### Au hameau :

La peinture du bas de l'école du Pont Charles-Albert



L'étanchéité de la coursive arrière de la mairie annexe.  
Divers travaux dans les bâtiments communaux



## Les réalisations en cours :

Dossier Chapelle Ste Catherine :

Nous remercions vivement les généreux donateurs qui ont répondu à notre demande de souscription pour nous aider à la restauration de la chapelle, ainsi que le Conseil départemental pour ses subventions et Mme la Sénatrice Dominique ESTRO-SI-SASSONE qui nous a fait bénéficier de la réserve parlementaire, pour la première tranche des travaux. Sans oublier l'investissement de notre élu Christian GEAL qui suit quotidiennement le chantier, qui a été confié à l'entreprise LANCIEN, pour les travaux suivants :

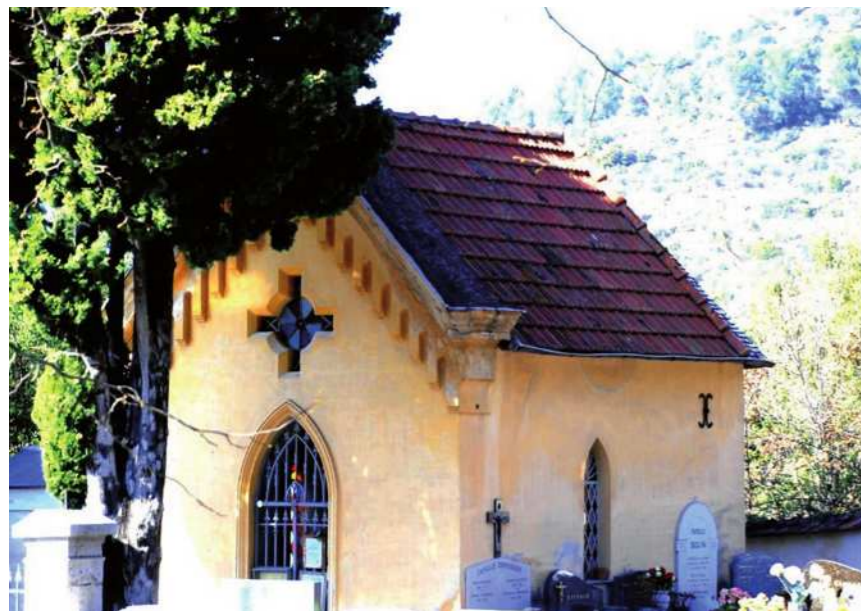
Stabilisation du sol et mise en place d'un nouveau carrelage ; ravalement des murs et des façades extérieures ; reprise des moulures ; isolation des sous-bassements ; restauration des vitraux existants ; remise en état du toit ; remplacement de la gouttière

La première tranche du gros œuvre a bien commencé, comme le prouvent les photos ci-dessous :

## Les réalisations en cours :

La création d'un terrain multisports au village, sur la cour haute de l'école des Quatre Vents par la société retenue, Cammasports.

Avant



Après



**Arlequin**  
COIFFURE MIXTE  
SOINS ESTHETIQUES  
ONGLERIE  
Avenue Antoniucci - 06670 St Martin du Var  
Tél : 04 93 08 98 28

## COMPTE RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

#### Ordre du jour :

Approbation de la séance du précédent conseil municipal ordinaire du 10 Juillet 2017 à l'unanimité.

#### I FINANCES :

**Décision modificative n°4/2017:** Intégration des résultats du CCAS vers le budget communal.

Sommes à reverser à la Commune :

Recettes d'investissement : reporté : 54.890.96

Recettes de fonctionnement : reporté : 5.405.49

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Création opération n° 61 Création terrain multisports: 52.000.00.  
Accord à l'unanimité :

**Décision modificative n° 2/2017 :** FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) :

Somme à devoir pour cette année municipal est d'accord pour augmenter cette somme. Accord à l'unanimité.

#### Création d'un terrain multisports au village :

Une « opération 61 » a été créée au budget avec la somme de 52.000.

Le montant des travaux s'élève à : 51.204 TTC, 42.670 HT.

Les subventions à la Région de 40 % et au Conseil Départemental de 30 % vont être demandées, ce qui porterait la part communale à 26.455.40.

**c) Décision modificative n°3/2017 Retrait d'un titre émis le 17 Février 2014** par la mairie d'une somme de 11.362 suite à une décision de la cour d'appel d'Aix en Provence ordonnant l'annulation d'un arrêté de la Maire relatif à un contentieux. Accord à l'unanimité.

**d) METROPOLE – Approbation du rapport de la CLETC** (commission locale d'évaluation des charges transférées) du 6 Juillet 2017.

Le montant de l'attribution de compensation définitive de la commune, à compter de 2015, est de 216.855 suite au transfert d'un agent communal à La Métropole. Accord à l'unanimité pour approuver ce rapport.

#### e) SORTIE DE FIN D'ANNEE DES PERSONNES AGÉES :

Il a été retenu la date du 9 décembre 2017 avec au programme : Le repas au restaurant « Les palmiers » à Nice, le transport en car, l'animation, ainsi que les colis (environ 110) pour les personnes non présentes au repas. L'estimation du coût total de cette sortie s'élèverait environ à 7.059.50. Accord à l'unanimité.

#### II ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 10 JUILLET 2017 RELATIVE AUX TARIFS 2018 POUR LA TAXE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Accord à l'unanimité.

#### III PERSONNEL :

a) RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire): Mise en œuvre en Janvier 2018. Accord à l'unanimité.

b) Diminution du temps de travail d'un adjoint technique de 30 h à 28 h à compter de septembre 2017. Accord à l'unanimité.

#### IV CDG06 : Prévoyance et santé :

Pour la prévoyance : Groupement Intérieure / Gras Savoye, pour la santé : Alternative Courtage – MNFCT

Participation de la commune pour 5 par mois, par agent pour la prévoyance et la santé. Accord à l'unanimité.

#### V SIVOM VAL DE BANQUIERE :

Modification des statuts, article 2 Alinéa, Vallon lit de rivière. Accord à l'unanimité.

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

#### Ordre du jour :

Approbation de la séance du précédent conseil municipal ordinaire du 28 septembre 2017 à l'unanimité.

#### I PROJET PARKING/SALLE DES FETES A LA COLLE (BAS DU VILLAGE)

Accord à la majorité des élus (13 voix pour, 1 abstention) pour demander l'étude de faisabilité du projet au SIVOM Val de Banquière.

#### II CREATION MULTISPORTS AU VILLAGE :

Devis de l'entreprise CAMMA Sports – réévaluation de l'ancien devis 47.416,00 HT soit 56.899,20 TTC ;

Subventions à demander à la Région de 40 % et de 30 % au Département, soit au total : environ 27.501.28 ;

Part communale de 29.397.92 financée sur fonds propres et inscrits sur les crédits du budget communal 2017.

Un règlement d'utilisation pendant les vacances scolaires sera établi. Accord à l'unanimité.

#### III RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) – Filière technique :

Mise en œuvre en janvier 2018 du nouveau régime indemnitaire suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion 06 réuni le 25 octobre 2017.

Accord à l'unanimité.

#### IV CLASSE DE MER ECOLE DU PONT CHARLES ALBERT :

Total : 1.092.50 + 500 de transport sur le budget 2018. Accord de principe à l'unanimité pour participation financière communale.

Demande de subvention au Conseil Départemental.

#### V INDEMNITE VERSEE AU RECEVEUR MUNICIPAL DE LA TRESORERIE DE LEVENS de 416,91 € au titre de l'année 2017.

Accord à l'unanimité.

#### VI LOYERS :

Révision annuelle des loyers. Accord à l'unanimité pour : 3 Baux et 3 Redevances d'occupation du domaine public sont renouvelés au 1er Janvier 2018.

#### VII CHASSE :

Accord à l'unanimité pour l'organisation de battues administratives aux sangliers jusqu'au 30 Juin 2018.

## ELABORATION DU PLUM

### Faisons un point sur le Plan local d'urbanisme métropolitain :

Nous en sommes, à l'heure actuelle, à la phase d'examen du projet de zonage et de règlement concernant notre commune, au projet de la trame verte et bleue (qui est un outil, issu du Grenelle de l'Environnement, de préservation de la biodiversité visant à intégrer les enjeux de maintien et de renforcement de la fonctionnalité des milieux naturels dans les outils de planification et les projets d'aménagement), au volet du Plan de Déplacements Urbains (PDU = il définit les

principes d'organisation du transport et du stationnement des personnes et des marchandises, tous modes confondus) du PLUm et à la préservation axes d'écoulement et la gestion des eaux pluviales.

Un enquête publique est prévue en septembre-octobre 2018 d'après le planning de PLUm.

**Ce projet devrait être arrêté en avril 2019 après délibération du Conseil métropolitain.**

## COMMEMORATIONS

Cérémonies du 11 Novembre au village et au hameau



## L'Ecole du Pont Charles-Albert au hameau de Baus-Roux

Voici un extrait de l'entretien que Mme Virginie AUDOLY, Directrice de l'école du Pont Charles-Albert, hameau de Baus-Roux, a bien voulu nous accorder, le vendredi 17 novembre 2017 :

**Municipalité :** « Mme Audoly, merci de nous consacrer un peu de votre temps qui vous est précieux.

**V. Audoly :** Je consacre une journée par mois au travail administratif, je n'ai donc pas de classe aujourd'hui, ce qui me permet de vous recevoir.



**Municipalité :** Merci de commencer par nous parler de votre parcours.

**V. Audoly :** Je me suis toujours destinée à l'enseignement, c'est vraiment ce que j'aime. Après mon bac, j'ai obtenu la licence de lettre moderne, puis j'ai passé ma maîtrise en même temps

que le concours.

J'ai toujours enseigné avec les élèves de CP cette classe a ma préférence. Avant d'obtenir un poste fixe, j'ai eu un poste de maître E, donc pas de classe fixe. Il s'agissait d'apporter une aide individualisée auprès d'élèves en difficulté m'a permis d'expérimenter plusieurs méthodes différentes. Cela fait donc 14 ans que j'enseigne.



**Municipalité :** Depuis combien de temps dirigez-vous l'école du Pont Charles-Albert ?

**V. Audoly :** Cela va faire maintenant 7 ans que je suis ici.

**Municipalité :** Combien êtes-vous à enseigner ici ?

**V. Audoly :** Nous sommes 3 enseignantes : Mélanie Cadiran, Laetitia Ferrer moi-même, et nous pouvons compter sur l'aide de notre Atsem expérimentée, Sylvie Toche. La même équipe depuis 3 ans, ce qui est très bien car nous avons une réelle entente. Depuis mon arrivée je travaille avec Mélanie Cadiran, mais au début nous n'avions que deux classes.

**Municipalité :** Combien d'enfants devez-vous gérer ?

**V. Audoly :** Nous avons 59 enfants.

# Spécial écoles

groupe nous faisons en sorte que les autres soient occupés en leur donnant du travail à faire. Ils apprennent ainsi à être plus autonomes.

**Municipalité :** Pouvez-vous me parler des différentes activités, aussi bien ludiques que studieuses ?

**V. Audoly :** Nous travaillons à partir d'un projet d'école collectif et de projets de classe. Par exemple, nous avons décidé de créer une chorale d'école pour cette année et nous préparons depuis 2 semaines la fête de Noël. Comme chaque année les enfants étaient très fiers de chanter la marseillaise lors du 11 Novembre au monument aux morts du hameau. On leur apprend l'histoire de l'art, à travers un petit personnage qui se transformera en fonction des différents styles de peinture et ainsi, on leur fait découvrir plusieurs peintres. Ensuite ils peignent eux-mêmes un tableau « à la manière de ». L'apprentissage de la lecture et du calcul se fait à travers des dessins, des jeux pour les plus petits. Nous avons également un projet de journal à la fois écrit mais aussi parlé, mais pour ça il nous manque du matériel : des micros, des caméras etc... Et bien sûr nous préparons les kermesses de fin d'année avec, à chaque fois, un thème différent que nous développons au cours de l'année scolaire.

**Municipalité :** Chaque année ou presque, et plus particulièrement lors de changement de ministre de l'Éducation Nationale, le programme scolaire est modifié. N'est-ce pas trop compliqué de devoir vous adapter à tous ces changements ?

**V. Audoly :** Ce n'est pas toujours facile, surtout pour les évaluations, mais on s'adapte et peut-être que c'est un moyen de nous remettre personnellement en question.

**Municipalité :** Vous organisez également des classes vertes (mer, montagne), y-a-t-il beaucoup de demandes ?

**V. Audoly :** Cette année scolaire nous organisons une classe de mer et 18 élèves vont y participer. Ces classes de découverte se font uniquement une fois par an. Nous aimerions pouvoir organiser des sorties avec l'école du village, et permettre ainsi un rapprochement entre les enfants des 2 écoles. »

En conclusion, concernant les envies et les attentes de la Directrice d'école, Mme Audoly souhaiterait (mais qui ne le voudrait pas) avoir davantage de moyens pour plus de projets à réaliser !



**Municipalité :** Leur nombre est-il stable ? Combien de classe avez-vous ?

**V. Audoly :** L'année dernière nous en avions 72. Cette année nous avons eu 10 départs au collège et des déménagements, pour 4 arrivées. Mais je pense que nous avons encore suffisamment d'élèves pour nous permettre de conserver les trois classes actuelles.

**Municipalité :** Vous êtes revenue à la semaine des 4 jours, en accord avec la municipalité et les parents, en êtes-vous satisfaite ?

**V. Audoly :** Le rythme des semaines de 5 jours était difficile pour tous. Les familles souhaitaient revenir aux 4 jours. Les cours finissent maintenant à 16h30, on a plus de temps pour les apprentissages de l'après-midi, c'est plus confortable et les enfants sont plus attentifs et surtout moins fatigués.

**Municipalité :** Vous avez différents niveaux au sein d'une même classe, n'est-ce pas trop dur ?

**V. Audoly :** Non, non, ça ne pose aucun problème ! Au contraire, ça permet une dynamique de classe, et on s'aperçoit que ça crée une émulation parmi les élèves. Les plus grands sont fiers d'aider les plus petits, ce qui les rend plus responsables. Ce mélange est salutaire. De notre côté, nous sommes de ferventes adeptes de ces classes multi-niveaux.

**Municipalité :** Pensez-vous que, quel que soit le niveau, vous consacrez le même temps à chaque élève ?

**V. Audoly :** Oui, vraiment ! Bien sûr ça demande une très bonne préparation au préalable, de telle sorte que lorsqu'on s'occupe d'un groupe, les autres ne se sentent pas lésés, abandonnés. Nous sommes toutes les trois habituées à ce système, et nous n'en changerions pour rien au monde. Bien sûr ça nous demande plus de travail. Lorsqu'on s'occupe d'un

# Spécial écoles

Et voici notre binôme, Roselyne et Cathy, adjoints techniques assurant depuis près de 30 ans le service de la cantine de l'école du hameau !



## L'École des Quatre Vents, au village

Voici un extrait de l'entretien que Mme Léa FRELO, Directrice de l'école du village, a bien voulu nous accorder, le vendredi 1er Décembre et le jeudi 7 Décembre 2017 :

**La Municipalité :** « En vous remerciant de nous accorder cet entretien, nous aimerions que vous nous parliez de votre parcours ?

**L.Frelo :** Depuis toute petite je voulais être maîtresse d'école, j'ai donc fait les études pour y parvenir. J'ai suivi une branche littéraire et ensuite j'ai présenté mon concours. Lorsque je l'ai obtenu, j'ai eu mon premier poste à Pierrefeu dans l'arrière pays. J'étais seule dans l'école, et j'avais tous les niveaux, de la petite section au CM2, j'assumais également le poste de directrice dès la 1ère année. La 2ème année j'ai eu deux postes à mi-temps à Levens et à Châteauneuf Villevieille. C'est au bout de la 3ème année que je suis arrivée à la Roquette



sur Var à ma demande. Ça fait maintenant 8 ans que je suis directrice avec l'envie d'y rester le plus longtemps possible.

**La Municipalité :** Combien êtes-vous à enseigner ?

**L.Frelo :** Nous sommes deux enseignantes pour deux classes ; je suis en charge des petites sections et du CP, et Christelle Sauvage s'occupe des élèves du CE1 au CM2. Une 3ème classe serait envisageable car nous avons de plus en plus d'élèves. Nous serons 57 l'année prochaine. Eux ont 3 classes ! Je suis pour ma part, entre les maternelles et les CP, à 31 élèves avec 4 niveaux différents. Heureusement que mon ATSEM, Aude Ghiran est super et m'aide beaucoup ! Mais pour que les élèves aient de bonnes conditions de travail, notamment d'espace suffisant, il serait bien d'ouvrir une 3ème classe. Ce n'est pas une question d'envie, mais de confort et de besoin.

**La Municipalité :** Que pensez-vous du terrain multisports qui va être créé ?

**L.Frelo :** Ça va nous permettre des activités un peu plus variées, surtout pour les activités sportives, ce sera plus confortable. J'ai fait également une demande de toit pour la petite cours. Nous craignons seulement que la sécurité ne soit pas suffisante car nous constatons souvent des débris et autres laissés par des jeunes du village qui passent par-dessus les grilles pour venir jouer, voire fumer dans la cours de l'école. J'espère que la mairie mettra une personne responsable pour la surveillance et l'ouverture du site.

**La Municipalité :** Vous êtes revenues aux 4 jours, en accord avec les parents et la mairie, qu'en pensez-vous ?

**L.Frelo :** Ça fait huit ans que je suis ici, j'ai connu à mon arrivée les 4 jours, puis ensuite les 4 jours et demi, pour revenir aux 4 jours ! Ayant eu les mêmes tranche d'âge, j'ai pu constater que les enfants étaient beaucoup plus fatigués lors des 4 jours et demi ; les matinées étaient longues et les enfants, à partir de 11h, commençaient à être fatigués et à avoir faim. Et du coup plus rien n'était efficace. Maintenant que nous avons cette coupure le mercredi, ils sont plus reposés. Je dois dire que pour nous aussi c'est mieux car nous étions aussi fatigués.

**La Municipalité :** Vous m'avez dit avoir 4 niveaux dans votre classe, n'est-ce pas trop difficile ?

**L.Frelo :** La première année, ça a été dur ! Il a fallu trouver une organisation particulière ! J'ai eu personnellement à travailler énormément pour trouver le juste équilibre. Maintenant, plus que l'organisation qui entre en jeu, c'est le nombre d'enfants qui pose problème, car il nous manque de l'espace. On fait 4 fois plus de travail qu'un enseignant traditionnel car nous avons 4 programmes différents. En plus il ne faut pas négliger l'administratif qui devient de plus en plus complexe. Heureusement que nous avons eu la chance d'avoir ces 2 dernières années une aide à la direction à mi-temps entre les 2 écoles pour nous soulager au niveau de la classe. Lorsque j'avais besoin, par exemple, de m'occuper plus d'un groupe, cette personne pouvait compenser et alléger mon travail.

# Spécial écoles

**La Municipalité :** Malgré tout, avoir 4 niveaux, cela ne crée-t-il pas des inégalités entre les groupes?

**L.Frelo :** Non pas du tout, car certains groupes sont plus autonomes que d'autres et s'autogèrent mieux. En plus j'ai mis en place un programme de tutorat. Quand on a un multi niveaux il faut saisir toutes les richesses ; les plus grands peuvent aider les enseignants et en sont très fiers. Ça les tire vers le haut, et moi, ça me permet de passer un peu plus de temps avec ceux qui ont plus de difficulté. Les petits sont rassurés, comprennent mieux ce que leur expliquent les plus grands car ils ont le même langage. Je dois dire, qu'étant donné que je suis les enfants sur un cycle de 3 ans, les voir évoluer, c'est quelque chose de merveilleux et très valorisant. Maintenant, voir d'autres systèmes, partager avec d'autres enseignants, oui c'est important et ça peut manquer parfois ! On essaie de le faire avec nos collègues du Baus Roux, mais géographiquement c'est difficile. Nous n'avons pas les mêmes horaires et après l'école il est rare que l'on se retrouve ! Chacun rentre chez soi. Nous avons malgré tout tenu à avoir un projet commun pour qu'il y ait une harmonie entre les 2 structures. On ne se voit pas souvent, par contre on s'appelle.



**La Municipalité :** Et pourquoi ne pas organiser de classes vertes entre le haut et le bas ?

**L.Frelo :** Avec les maternelles, c'est très compliqué ! On ne peut partir qu'avec les grandes sections. Très peu d'établissements acceptent d'accueillir les petites sections. C'est une question de responsabilité 24h sur 24h. Personnellement, je ne me vois pas partir avec 31 enfants, dont 11 petits qui ont des problèmes de propreté. Et il nous faudrait beaucoup d'aide, d'animateurs pour gérer ce quotidien là pendant 3 jours et 3 nuits. C'est aussi au bon vouloir des enseignants.

**La Municipalité :** Pouvez-vous me parler de vos différentes activités récréatives ?

**L.Frelo :** En ce qui me concerne, je travaille beaucoup le lien entre l'art et la littérature, faire découvrir des artistes, techniques, des auteurs de littérature de jeunesse. Ainsi, tous les ans je vais développer une thématique différente qui va me permettre d'y introduire la culture en général, l'art pictural et littéraire.

**La Municipalité :** A chaque changement de ministère de l'éducation national, les programmes scolaires sont modifiés, les méthodes d'évaluations changent, ces changements vous posent-ils problème ?



**L.Frelo :** C'est difficile avec les multi niveaux ! Jusqu'à présent nous avons des programmes dont les compétences étaient clairement établies pour chaque niveau. Maintenant ça fonctionne en cycle de 3 ans pour obtenir les résultats. A mon avis, ce nouveau système est mieux, plus souple pour nous. et plus respectueux du rythme d'évolution propre à chaque enfant. Par contre la structure, la mise en page des livrets scolaires changent trop souvent, il nous faut à chaque fois un temps de réadaptation pour en maîtriser les contenus. Cela nous impose par contre une remise en question qui nous force à ne pas nous reposer sur nos acquis. On nous demande aussi de plus en plus de développer de nombreux domaines d'apprentissage et cela laisse moins de temps pour les fondamentaux : les mathématiques et le français. A vouloir trop en faire, le niveau peut régresser. Je trouve également que les enfants ont de plus en plus de mal à se concentrer, à s'impliquer dans les apprentissages. »



En conclusion, à l'image de la Directrice de l'école du hameau, concernant les envies et les attentes, Mme Frelo souhaiterait avoir davantage de moyens.

**Nous sommes heureux d'avoir pu faire découvrir, à travers ces entretiens, le quotidien des enseignantes de nos 2 écoles communales à qui nous souhaitons une bonne continuation.**



Et voilà Carine, notre adjoint technique qui assure depuis 15 ans le service de la restauration et Aude, notre atsem, toujours pleines d'énergie et attentionnées envers les enfants affamés !

# Vie Sociale

## Als se sont dit OUI

Stéphane FLORES et Sandra MESCATULLO, le 01/07/2017



## Als ont crié pour la première fois

Margaux LEMIRE, le 27/10/2017

Chloé, Tiffany, Louise GASSE, le 19/08/2017



## Als nous ont quittés

Henri BLANC, décédé le 01/01/2018

Antoine GATTO, décédé le 09/11/2017

Armando PERONI, décédé le 19/10/2017

Hélène, Marie, Gabrielle CAPODANO, décédée le 03/10/2017

Geneviève KELLER épouse MARTELLI, décédée le 26/08/2017

Léda COMERRO, veuve RAYBAUT, décédée le 24/08/2017

Richard CAMERA, décédé le 17/07/2017

Amor BEN SALEM, décédé le 15/07/2017

François VALENTE, décédé le 10/07/2017

Jeanne MORELLI, veuve BARALE, décédée le 06/07/2017

Germaine TABUTEAU, née GAIGEARD, décédée le 28/06/2017

## Enregistrement des PACS en Mairie

Depuis le 1er novembre 2017, les déclarations de PACS qui étaient conclues dans les Tribunaux d'Instance sont enregistrées en mairie (de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune).

Toutes les informations concernant le PACS (modalités, documents à fournir, effets ...) sont à retrouver sur le site du service public.fr sur cette page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144> (ou sur le site de la commune « laroquettesurvar.fr »).

### IMPORTANT :

les demandes de déclaration de PACS se feront uniquement sur rendez-vous. La convention et les pièces obligatoires à fournir pourront être adressées par courrier (en recommandé) avant la prise de rendez-vous pour enregistrement du PACS.



## Le Risque Inondation

### La connaissance du risque sur la commune

La commune de La Roquette-sur-Var est située dans la partie aval du bassin versant du Var. A ce titre elle est soumise à un risque inondation dû au débordement du Var et de ses affluents, en particulier le vallon de l'Abeï. Les zones les plus touchées se situent dans la plaine du Var, en particulier le hameau de Baus-Roux.

La crue du Var des 5 et 6 novembre 1994 dans le bassin versant du Var est encore présente dans toutes les mémoires. Elle représente la dernière crue importante depuis l'épisode de novembre 1957 qui avait jusque-là servi de référence.

En conséquence, la commune s'est dotée d'un plan de prévention des risques d'inondation approuvé le 18 avril 2011 et modifié le 15 janvier 2014 et le 25 juin 2016 (consultable en mairie et envoi dématérialisé sur demande).

### Les consignes particulières de sécurité

#### Consignes aux riverains

Les inondations ont pour origine les événements météorologiques. Elles sont cependant fortement aggravées par la création d'embâcles causés par l'accumulation de végétaux arrachés aux berges et de déchets ménagers déposés le long des berges en toute illégalité. Il est rappelé que les berges des cours d'eau non domaniaux et les vallons secs sont la propriété des riverains qui restent responsables de leur bon entretien de même que de la protection de leurs biens. L'oubli de cette obligation par les riverains peut avoir des conséquences catastrophiques pour les zones situées en aval, en provoquant la création d'une lame de crue qui peut emporter des ouvrages d'art ou des habitations. De plus, la création sans autorisation d'ouvrages entravant le cours des eaux et des vallons secs peut être à l'origine de la constitution d'un barrage artificiel.

**"Il est précisé que toute intervention dans un cours d'eau et spécialement la création d'un ouvrage doit faire l'objet d'une autorisation administrative"**

## Consignes générales

### AVANT

- Aménagez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres, soupiraux, événements,
- Identifiez le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz pour les couper si nécessaire, placez hors d'eau les meubles et objets précieux, les produits dangereux ou polluants,
- Repérez les stationnements hors zone inondable, des lieux d'hébergement et des itinéraires sûrs,
- Prévoyez des équipements minimums : radio à piles et piles neuves, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures ...

### PENDANT

- Informez-vous de la montée des eaux et des consignes par la radio ou auprès de la mairie.
- Utilisez les dispositifs de protection temporaires si nécessaire (batardeaux, couvercles de bouche d'aération),
- Assurez la sécurité des occupants des locaux en empêchant la flottaison d'objets.
- Réfugiez-vous sur un point haut préalablement repéré : étage, colline ...
- Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou de récupérer vos enfants à l'école.
- Évitez de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours.
- N'évacuez les lieux que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés.
- Ne vous engagez pas sur une route inondée : lors des inondations du sud-est des 10 dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue.

### APRÈS

- Informez les autorités de tout danger.
- Aidez les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques.
- Concernant les locaux, aérez et désinfectez à l'eau de javel.
- Chauffer dès que possible.
- Ne rétablissez le courant électrique que si l'installation est sèche.

*Restaurant du Pont Charles*  
Bar - Tabac

04.93.20.56.77

10 RN 6202 - Quartier du Baou Roux  
06670 La Roquette sur Var

*Restaurant du Pont Charles*

**BALDUZZI**  
Jardins

Débroussaillage - Elagage  
Abattage dangereux  
Entretien terrains & jardins  
Arrosage automatique  
Traitement phyto-sanitaire

04 93 08 97 99  
06 10 55 40 35

[www.balduzzijardin.sitew.com](http://www.balduzzijardin.sitew.com)

Voici un très bel article, paru dans le Nice-Matin du 21/11/2017, rendant hommage à la ténacité et à l'engagement de Jean Philippe Piovano, Président du club de karaté Issa Kyokushinkai, dont La Roquette sur Var peut être fière.

nice-matin  
Mardi 21 novembre 2017 | 10

### LA ROQUETTE-SUR-VAR

# Jean-Philippe Piovano fier de son club de karaté



L'Issa Kyokushinkai de La Roquette-sur-Var, un club de karaté qui monte qui monte. (DR)

Après seulement deux ans et demi d'existence, l'Issa Kyokushinkai de La Roquette-sur-Var a déjà obtenu de grands résultats, dont des titres de champion de France. Il est parti de rien, a créé un club de karaté de A à Z, pour en faire aujourd'hui une structure capable d'amener ses combattants à de grands résultats. L'année 2017 est un peu celle de la consécration pour Jean-Philippe Piovano. Deux champions de France, et deux podiums à l'Open de Barcelone. De quoi placer l'Issa Kyokushinkai sur la carte du karaté français. « C'est le résultat d'un tout petit club et de notre esprit d'équipe », explique le président fondateur. « D'habitude, ce sont des villes du nord qui remportent des titres. On a énormément de bons combattants dans notre petit club. » Comme

Audric Drogoul, Axel Jeanson et Ludvine Lafuente. Drogoul a obtenu, en février dernier, le titre national sur un très beau KO lors de son dernier combat. Et il a remis ça un mois plus tard en Catalogne en - 80 kg. Drogoul que Piovano a commencé à entraîner dans son garage a obtenu des résultats dès 2012.

#### Prochain objectif : l'Euro en Roumanie

Axel Jeanson représente aussi une belle histoire pour Jean-Philippe Piovano : « J'ai commencé à entraîner Axel à l'âge de 5 ans. » Le jeune homme, comme Drogoul, a suivi leur coach lors de la création de l'Issa Kyokushinkai. Le résultat d'une méthode pas comme les autres. « Le plus important est le cœur parce que je les suis partout. Cela prend beau-

coup de temps. Je dois faire attention à eux pour qu'ils combattent dans les meilleures conditions. Sans oublier l'entraînement, qui est l'essentiel. » Surtout que le karaté pratiqué dans ce club est différent de celui connu par le grand public. Cette discipline est assez similaire à la boxe thaï.

Le tout sans protection. « Pour monter sur le tatami, il faut être sacrément courageux », renchérit Piovano. Un club géré comme une famille, et qui attire de plus en plus de monde. « Nous rencontrons un petit succès avec, cette saison, 90 licenciés », confie, fier, le président. Et qui a de belles perspectives d'avenir avec le championnat d'Europe par catégorie à venir en Roumanie qui aura lieu ce week-end.

JULIEN DUEZ

## JUIN



Du 26 juin au 03 juillet : Fête de la Saint Pierre du Comité des fêtes du village

## JUILLET



Du 8 juillet au 17 juillet : Les festivités du Comité des fêtes du hameau de Baus-Roux avec le festival du rock, le concours de boules et la soirée paëlla



## AOÛT



Les 3 et 19 août : Les Soirées estivales "What Elle's", place de l'Eglise et "Philippe Villa Trio" dans l'Eglise



## AOÛT

Le samedi 19 août : Vernissage de l'exposition de Pascal Rodrigues, conseiller municipal et artiste, à la galerie municipale de Gilette, avec des réalisations de portraits de musiciens en noir et blanc.



## Septembre

Le 02 septembre : Sortie du Club Spiridion Grima au Fort de Brégançon



## OCTOBRE



Le 21 octobre : Loto du Club Spiridion Grima



Le 31 octobre : Halloween fêté par les deux APE de l'école du village (avec Roc et Tan rêvent) et de l'école du hameau de Baus-Roux

## NOVEMBRE



Le 5 et le 19 novembre : La fête des châtaignes et la fête du Beaujolais du Comité des fêtes du hameau de Baus-Roux



## DÉCEMBRE



Le 9 décembre : Repas de Noël des seniors offert par la Municipalité au restaurant Les Palmiers  
Commentaire : Après un déjeuner de qualité apprécié par tous les convives, l'assemblée a pu découvrir, ou redécouvrir, le « ténor de l'imitation », M. Michel Villano, spécialisé dans les performances vocales et habitué des émissions de Patrick Sébastien, à qui nous adressons nos remerciements pour son spectacle qui a fait l'unanimité.

## DÉCEMBRE



Le 10 décembre : Marché de Noël de Roc et Tan rêvent et spectacle offert par La Métropole Nice côte d'Azur



Le 16 décembre : Noël de l'APE de l'école du hameau de Baus-Roux

Le 22 décembre : Noël de l'APE de l'école des Quatre Vents



*"Sans oublier les manifestations pour lesquelles nous n'avons pas eu de photos ..."*

Le 12 juillet : Soirée estivale "De Luis Mariano aux grands standards français"

Le 26 novembre : Projection photos souvenirs du Club Spiridion Grima

Le 29 juillet : concours de boules lyonnaise de l'OCBR

Le 2 décembre : repas de Noël du Club Spiridion Grima

Le 26 août : Pan Bagnat du cercle démocratique

Le 22 décembre : Noël de l'APE de l'école des Quatre Vents

Le 25 novembre : Portes ouvertes moulin démocratique

## REMERCIEMENTS

### **Nous adressons tous nos Remerciements :**

A Christian Estrosi, Président de la Métropole pour l'attention apportée à toutes nos requêtes,  
A Charles-Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental, à Eric Ciotti, Député des Alpes-Maritimes et Conseiller départemental et à Anne-Marie Dumont, Conseillère départementale, Présidente de la Commission des Arts et de la Culture, pour les subventions accordées à la commune et aux associations, ainsi que pour les superbes soirées estivales,  
Aux comités des fêtes du village et de Baus-Roux, présidés respectivement par Messieurs Rémi Baricalla et Patrice Agostini, pour l'organisation toujours réussie des fêtes patronales, aux sapeurs-pompiers de Levens et Plan du Var, à la gendarmerie de St Martin du Var, à la jardinerie Petruccioli pour le prêt de fleurs et de plantes, à Monsieur le Curé Benoît Parent pour son homélie,

Aux associations et à tous les bénévoles qui s'investissent dans la vie de notre commune en organisant de nombreuses et diverses manifestations: à l'APE du village (Aurélié Antelo), à l'APE de Baus-Roux (Maryline Spano), au Club Issa Kyokushinkai (Jean-Philippe Piovano), au club Spiridion Grima (Dominique Boutet), à l'OCBR Sport boules (Christian Casani, Robert Agostini et Robert Casani), à Roc et Tan rêvent (Fabienne Barthe), au Cercle démocratique (Luc Saccomano), à la coopérative oléicole (Marc Depo), à la société de chasse (Stéphane Garnéro), à la bénévole de la bibliothèque (Evelyne Fontaine)  
Aux agents communaux,  
Aux directrices et institutrices de nos deux écoles, aux agents du Sivom Val de Banquière,  
A Marguerite Municchi pour l'entretien de l'Eglise,  
Et à Henri Issaurat, notre correspondant Nice-Matin.

# EXPOSONS TOUS ENSEMBLE

*Vous faites de la peinture, de la sculpture, de la photographie ou toute autre création ?*

*Pourquoi ne pas partager votre passion en exposant vos œuvres ? A l'image de ces magnifiques créations de nos artistes roquettans ...*

*La Mairie, en collaboration avec Roc et tan rêvent, se propose d'organiser des expositions de groupe ou individuelles au village et au hameau de Baus-Roux.*

*Une réunion d'information se tiendra en Février.*

*Merci de vous faire connaître auprès de M. Christian GEAI au 06 43 80 92 49 ou au 04 93 29 11 60*



Betty Dalloni



Evelyne Fontaine



Nadine Luiggi



Doris Hansel

## CALENDRIER FESTIF 2018

### FEVRIER

17 FEVRIER (OU 17 MARS) CARNAVAL  
APE VILLAGE ET APE BAUS ROUX

17 FEVRIER CRÊPES PARTY  
APE BAUS ROUX

### AVRIL

07 OU 21 AVRIL CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES  
APE VILLAGE ET APE BAUS ROUX

21 AVRIL CONCOURS DE BOULES OCBR SPORT BOULES

21 AVRIL LOTO DU PRINTEMPS CLUB SPIRIDION GRIMA

### MAI

EN MAI 2 APRES-MIDI RECREATIVES  
CLUB SPIRIDION GRIMA

EN MAI SOIREE A THEME APE BAUS ROUX

26 MAI FINALE LIGUE DES CHAMPIONS ET PIZZA COMITE DES  
FETES VILLAGE

31 MAI CONCOURS DE BOULES VETERANS  
OCBR SPORT BOULES

### JUIN

9 ET 10 JUIN LES ARTS DANS LA RUE ROC ET TAN REVENT

23 JUIN SORTIE/VOYAGE CLUB SPIRIDION GRIMA

23 JUIN KERMESSE APE VILLAGE

DU 25 JUIN AU 2 JUILLET FETE DE LA ST PIERRE  
COMITE DES FETES VILLAGE

27 JUIN SOIREE ESTIVALE AU VILLAGE

30 JUIN KERMESSE APE BAUS ROUX

### JUILLET

DU 07 JUILLET FESTIVAL DU ROCK AU 16 JUILLET SUIVI DU  
FESTIN

12 JUILLET SOIREE ESTIVALE A BAUX ROUX

28 JUILLET SOIREE ESTIVALE AU VILLAGE

### AOUT

25 AOUT CONCOURS LYONNAISE OCBR SPORT BOULES

### SEPTEMBRE

EN SEPTEMBRE : UNE MANIFESTATION A PREVOIR  
COMITE DES FETES DU VILLAGE

UN VOYAGE CLUB SPIRIDION GRIMA

### OCTOBRE

13 OCTOBRE UN LOTO CLUB SPIRIDION GRIMA

31 OCTOBRE HALLOWEEN  
APE VILLAGE ET ROC ET TAN REVENT

### NOVEMBRE

04 NOVEMBRE FETE DES CHÂTAIGNES  
COMITE DES FETES BAUS ROUX

18 NOVEMBRE FETE DU BEAUJOLAIS  
COMITE DES FETES BAUS ROUX

### DECEMBRE

02 DECEMBRE REPAS DE NOEL CLUB SPIRIDION GRIMA

09 DECEMBRE MARCHE DE NOËL ROC ET TAN REVENT ET APE  
VILLAGE

21 DECEMBRE ARBRE DE NOEL APE VILLAGE